

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 15 janvier 2015

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

**L'an deux mil quinze le quinze janvier**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 09 janvier 2015.

**Présents**: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, ~~M.REY Loïc~~, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

**Absents excusés** : M.REY Loïc (procuration à M.WILLANUEVA Maurice)

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : M.WILLANUEVA Maurice

-La liste des délégations du conseil municipal au maire est revue et des limites en matière de montants sont précisées.

- Le choix des entreprises pour l'aménagement des espaces publics (parvis salle culturelle et parking) est ainsi adopté :

\*lot 1 VRD Réseaux attribué à l'entreprise EIFFAGE

\*lot 2 Revêtements béton attribué à l'entreprise SOLS BETON

\*lot 3 Espaces verts attribué à l'entreprise MARION

\*lot 4 Sanitaire et serrurerie : lot annulé pour offres incomplètes.

Il est décidé de scinder le lot 4 en 2 lots "Sanitaires" et "Serrurerie" et de lancer un nouvel appel d'offres.

- Les tarifs au gîte d'étape sont fixés à 12,06 € h nuitée à compter du 1er février 2015.

- La participation aux 3 voyages des élèves du collège de Cajarc est fixée à 50 € par participant domicilié sur notre commune.

La séance est levée à 23h.

Fait à Limogne en Quercy, le 16 janvier 2015

**Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,**